

# CLUB INFORMATIQUE DE VINDELLE

---

## Projet V2 du Compte rendu de l'Assemblée Générale du mardi 21 septembre 2021

Présents : Morille Gérald, Aubarbier Gérard, Seguin Didier, Veillet Michel, Vincent Annie, Mazoyer Pierrette, Mazoyer Raymond, Bonneron Francette, Lacroze Bernard, Morille Béatrice, Marchier Marie-Thérèse, Marchier Bernard, Baussant Yvon, Sayospe Muriel, Durepaire Francette, Augry Natacha, Mouflet Franck, Mouflet Isabelle, Lopez Lionel

Excusés : Didier Bouquinet, Alexis Fargeot, Pierre PAYSSOT, Marcelle VIVIER, Sophie LEBROUSSARD, Marie-Jeanne Moreau, Véronique JEAN

### Préambule :

Les restrictions sanitaires durant l'exercice 2020/2021 n'ont pas permis de nous réunir. Actuellement les conditions imposent le Pass sanitaire, ainsi que le masque. Nous aurions dû fêter les 20 ans du club informatique. Nous espérons le faire malgré tout cette année.

### Ordre du jour :

1/ Point sur la disponibilité des formateurs :

Didier insiste sur le fait que les formateurs sont avant tout des bénévoles, dont certains ont un emploi du temps compliqué, notamment professionnel. Il pense pouvoir compter sur Gérard, Franck, Didier, Alexis, Lionel, Pierre...mais chaque adhérent doit pouvoir être occasionnellement formateur.

Lionel précise qu'il ne pourra pas être présent régulièrement pour des raisons personnelles.

Gérard ajoute qu'il s'agit d'un club et qu'à ce titre, chacune et chacun apporte son savoir-faire, c'est avant tout un lieu d'échange, il n'y a rien de scolaire ou de caractère obligatoire.

2/ séances :

Les séances sont maintenues chaque mardi de 18 heures à 20 heures sauf pendant les vacances scolaires. Didier précise que cela représente 6 séances en moyenne entre deux périodes de congés.

# CLUB INFORMATIQUE DE VINDELLE

---

3/ montant de la cotisation :

Nous étions 31 adhérents avant l'arrêt brutal des sessions dû au covid. Didier rappelle les montants, il ajoute que ceux-ci n'ont pas bougé depuis de nombreuses années.

L'assemblée à l'unanimité vote :

- 40 euros pour l'année et par adhérent
- 60 euros pour un couple.

Didier rajoute qu'il souhaite un paiement par chèque uniquement, les espèces sont compliquées à gérer.

4/ Conditions de prêt du matériel :

Le club dispose d'ordinateurs portables qu'il peut prêter, par contre compte-tenu des conditions sanitaires, ils devront être nettoyés avant d'être retournés

5/ Rapport financier :

Le Président annonce un solde créditeur de 3243,03 euros. Il attire l'attention de l'assemblée sur les coût de gestion de la banque Postale. Il propose de changer de banque.

Les dépenses les plus importantes se situant sur le poste assurance (FCOL) et l'hébergement ainsi que le nom de domaine du site internet, vindelle.org.

Isabelle Moufflet, maire de la commune intervient en proposant un contact du Crédit Mutuel qui présente de nouveaux services aux associations y compris en assurance. Elle le communiquera au Président.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

6/ Elections du Bureau :

Sont élus à l'unanimité par l'assemblée

- Président : Didier SEGUIN
- Vice Président : Gérald MORILLE
- Trésorier : Didier BOUQUINET
- Trésorière Adjointe : Francette BONNERON
- Secrétaire : Gérard AUBARBIER
- Secrétaire Adjointe : Annie VINCENT

# **CLUB INFORMATIQUE DE VINDELLE**

---

Didier rappelle que les adhérents peuvent aller consulter le site internet du club pour avoir des informations.

Il conclut la présente assemblée en regrettant de ne pas pouvoir proposer le traditionnel pot de l'amitié. Il espère que l'on pourra se rattraper dans l'avenir quand les conditions le permettront.

Fin de l' AG à 19 heures, à la Maison des Association

Le Président

Didier SEGUIN

Le secrétaire

Gérard AUBARBIER